

De Pierrick Jean

← Répondre ▾ → Transférer ▾ 📁 Archiver 🗑 Indésirable 🗑 Supprimer

Sujet **[INTERNET]** Parc éolien de jans

07:28

Pour Moi <pref-eolien@loire-atlantique.gouv.fr> ⭐

Autres actions ▾

Bonjour,

Je vous écris pour vous faire de mon incompréhension quant à la non prise en compte des problématiques de santé liées au développement des parcs éoliens .

Ces problèmes de santé sont aujourd'hui bien renseignés (en France et à l'étranger) et en tant qu'autorité public vous ne pouvez l'ignorer. Vous portez une responsabilité certaine quant à l'autorisation de la construction de parc éolien n'apportant pas de garantie quant à la protection sanitaire des riverains.

On connaît la problématique du parce éolien des 4 seigneurs, aujourd'hui il n'est plus possible de dire je ne savais pas, je n'avais pas les compétences.

Assumez votre responsabilité pénale, assurez vous de la non dangerosité des installations avec les connaissances connues aujourd'hui et en tenant compte du principe de précaution inscrit dans la loi française.

La transition énergétique ne peut se faire au détriment de la santé des territoires ruraux, cela ne fera qu'attiser le mécontentement social, et la c'est votre responsabilité morale.

En espérant avoir été entendu et en espérant que vous saurez vous positionnez avec justesse en responsabilité pleine et entière.

Cordialement

Pierrick Jean